

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal se réunira à la salle polyvalente, 3, route des écoles,

MERCREDI 25 JUIN 2025, à 18H30.

Ordre du jour :

- Compte rendu du conseil municipal du 10 Avril 2025,
- Chambre régionales des Comptes – Communication et présentation du rapport définitif concernant les exercices 2019 et suivants,
- Tarifs 2025/2026 : Restaurant scolaire, garderie périscolaire,
- Demande de subvention du Tennis club Aureil – Saint Just – Eyjeaux – La Geneytouse,
- Ressources humaines - Création de deux emplois non permanents sur le grade d'agent social pour l'année scolaire 2025/2026,
- Ressources humaines - Convention de prestation de service avec le SIAEP DES ALLOIS,
- Communauté de Communes de Noblat - Conseil Communautaire - Répartition des sièges
- Syndicat Energie Haute Vienne – Service ESP 87 - bilan énergétique de la mairie et de la salle polyvalente,
- Enquête publique préalable à la modification du tracé d'une voie communale et à la désaffectation et la suppression d'un chemin rural, au lieu-dit La Chassagne,
- Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) - Contrat GAIA et nomination du Délégué à la Protection des Données (DPO),
- Société Protectrice des Animaux – Convention fourrière 2025,
- Questions diverses.

Affiché en Mairie le 17 juin 2025

Le Maire

Alain FAUCHER

